

Univerzita Hradec Králové
Pedagogická fakulta
Katedra francouzského jazyka a literatury

Les modes verbaux personnels en français du tourisme
Osobní slovesné způsoby ve francouzštině pro cestovní ruch

Autor : Alexandra Paveleková
Studijní program : Filologie
Studijní obor : Cizí jazyky pro cestovní ruch – anglický jazyk
Cizí jazyky pro cestovní ruch – francouzský jazyk

Vedoucí práce : PhDr. Miloslava Dvořáková, Ph.D.

Oponent práce : PhDr. Michaela Mádlová, Ph.D.



Zadání bakalářské práce

Autor: Alexandra Paveleková

Studium: P17P0394

Studijní program: B7310 Filologie

Studijní obor: Cizí jazyky pro cestovní ruch - anglický jazyk, Cizí jazyky pro cestovní ruch - francouzský jazyk

Název bakalářské práce: Slovesné způsoby osobní ve francouzštině pro cestovní ruch

Název bakalářské práce AJ: Les modes verbaux personnels en français du tourisme

Cíl, metody, literatura, předpoklady:

Na základě excerpce textů zaměřených na cestovní ruch provést kontextuální analýzu užití indikativu, imperativu, kondicionálu a subjunktivu. Zpracovat jazykový korpus, zjistit frekvenci uvedených slovesných způsobů, zaznamenat odchylky v užití, shrnout zjištěné výsledky a podat jejich závěrečnou charakteristiku.

LE GOFFIC, P. *Grammaire de la Phrase française*. Paris: Hachette, 1993.

POISSON-QUINTON, S. et al. *Grammaire expliquée du français*. Paris: CLE international, 2007.

RIEGEL, M. et al. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF, 2016.

Garantující pracoviště: Katedra francouzského jazyka a literatury, Pedagogická fakulta

Vedoucí práce: PhDr. Miloslava Dvořáková, Ph.D.

Datum zadání závěrečné práce: 12.10.2018

Prohlášení :

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci zpracovala samostatně a s použitím uvedené literatury pod odborným vedením vedoucího práce a konzultanta.

V Hradci Králové dne

Alexandra Paveleková

Poděkování :

Děkuji vedoucí bakalářské práce PhDr. Miloslavě Dvořákové za metodické vedení,
za poskytování užitečných rad a cenných informací.

Anotace

PAVELEKOVÁ, Alexandra *Osobní slovesné způsoby ve francouzštině pro cestovní ruch*. Bakalářská práce. Univerzita Hradec Králové, 2020.

Předložená bakalářská práce sleduje osobní slovesné způsoby ve francouzštině a jejich využití v propagačních turistických materiálech určených pro sdělení informací návštěvníkům daného města, zámku, národního parku nebo různých akcí apod. V teoretické části je podrobně popsáno použití daných slovesných způsobů a jim odpovídajících časů, stejně jako jejich tvoření. Praktická část zkoumá frekvenci užívání daných slovesných způsobů a časů na základě analýzy jazykového korpusu sestaveného excerpcí autentických prospektů a tiskovin.

Klíčová slova: Osobní slovesné způsoby ve francouzštině, slovesné časy ve francouzštině, turistické prospekty a brožury, cestovní ruch ve Francii.

Annotation

PAVELEKOVÁ, Alexandra *Les modes verbales personnels en français du tourisme*. Bakalářská práce. Univerzita Hradec Králové, 2020.

Ce mémoire de licence présente les modes verbaux personnels en français et leur emploi dans les brochures touristiques qui sont utilisées pour partager les informations aux visiteurs d'une ville, d'un château, d'un parc national ou d'un évènement etc. Dans la partie théorique, on décrit en détail l'emploi et la formation des modes verbaux personnels et de leurs temps. La partie pratique comporte la fréquence de l'utilisation de modes verbaux personnels sur la base de l'analyse du corpus linguistique des dépouillements observés dans les documents authentiques.

Les mots clefs : Modes verbaux personnels en français, temps verbaux en français, brochures et dépliants touristiques, le tourisme en France.

Sommaire

Introduction	1
1 Les modes verbaux personnels en français	3
1.1 L'indicatif.....	3
1.1.1 Le présent.....	4
1.1.2 Les temps du passé	5
1.1.2.1 Le passé récent.....	5
1.1.2.2 Le passé composé	6
1.1.2.3 L'imparfait.....	7
1.1.2.4 Le passé simple	8
1.1.2.5 Le passé antérieur	8
1.1.2.6 Le plus-que-parfait.....	9
1.1.3 Les temps du futur	10
1.1.3.1 Le futur proche.....	10
1.1.3.2 Le futur simple	10
1.1.3.3 Le futur antérieur	11
1.2 L'impératif	11
1.2.1 L'impératif présent	12
1.2.2 L'impératif passé.....	13
1.3 Le conditionnel.....	13
1.3.1 Le conditionnel présent	14
1.3.2 Le conditionnel passé.....	15
1.4 Le subjonctif.....	15
1.4.1 Le subjonctif présent.....	16
1.4.2 Le subjonctif passé	17

2	L'analyse des modes verbaux personnels dans les textes touristiques	19
2.1	L'indicatif	19
2.1.1	Le présent	20
2.1.2	Les temps du passé	22
2.1.2.1	Le passé récent	22
2.1.2.2	Le passé composé	22
2.1.2.3	L'imparfait	24
2.1.2.4	Le passé simple	25
2.1.2.5	Le passé antérieur	26
2.1.2.6	Le plus-que-parfait	26
2.1.3	Les temps du futur	27
2.1.3.1	Le futur proche	27
2.1.3.2	Le futur simple	27
2.1.3.3	Le futur antérieur	29
2.2	L'impératif	29
2.2.1	L'impératif présent	29
2.2.2	L'impératif passé	31
2.3	Le conditionnel	32
2.3.1	Le conditionnel présent	32
2.3.2	Le conditionnel passé	33
2.4	Le subjonctif	34
2.4.1	Le subjonctif présent	34
2.4.2	Le subjonctif passé	36
	Conclusion	37
	Bibliographie	40

Introduction

J'ai commencé à m'intéresser à la langue française depuis mon adolescence. Le fait d'apprendre le français m'a encouragé pour connaître la culture et les traditions et, en même temps, pour découvrir le mode de vie des Français. Pour cette raison j'ai décidé de faire mon mémoire de licence sur le sujet linguistique « Les modes verbaux personnels en français du tourisme ». Ce sujet combine les domaines qui m'intéressent : la grammaire du français et les voyages, l'étude de la langue et de la culture française, les caractéristiques du langage touristique.

Avant de commencer à travailler sur ce mémoire, j'ai dû préparer un corpus linguistique, mon matériel personnel de recherche. En 2019, pendant cinq mois de mon séjour Erasmus à Orléans en France, j'ai collecté de nombreux dépliants et brochures touristiques dans tous les endroits que j'avais visités. En observant ces textes concernant les différents types de tourisme, j'ai dépouillé une centaine d'exemples et créé mon corpus des documents authentiques imprimés (je n'ai pas suivi les sites touristiques en France). Enfin, après une analyse détaillée, j'ai choisi plusieurs exemples pertinents pour les présenter dans le cadre de ma recherche.

Ce mémoire comporte deux parties qui sont ensuite divisées et subdivisées en plusieurs chapitres. Chacun de ces chapitres est consacré au sujet étudié. La première partie de mon travail est théorique, nommée « Les modes verbaux personnels en français », où je veux expliquer en quelles circonstances certains modes et temps associés s'emploient et quelle est la formation de ces temps.

La deuxième partie de mon travail est pratique, intitulée « L'analyse des modes verbaux personnels dans les textes touristiques ». Je veux introduire les exemples de mon corpus pour pouvoir comparer l'emploi des modes et des temps verbaux dans les documents authentiques avec les définitions et le classement du système grammatical.

Enfin, dans la conclusion, je présente les résultats obtenus en ajoutant trois diagrammes circulaires en annexes.

Avant de commencer à rédiger mon mémoire, j'ai formulé une hypothèse concernant l'emploi et la fréquence des modes et temps étudiés : en premier lieu c'est évidemment l'indicatif, mode du réel, comportant le nombre majeur de temps qui peuvent être employés dans les textes étudiés. Ensuite, c'est l'impératif, souvent adressé presque personnellement aux lecteurs. Par contre, les autres deux modes, le conditionnel et le subjonctif, seront moins employés et c'est surtout le subjonctif qui pourrait être plutôt régressif et dont l'emploi pourrait être surprenant.

1 Les modes verbaux personnels en français

La langue française distingue six catégories grammaticales du verbe. Ce sont la personne, le nombre, le temps, la voix, le groupe et le mode verbal.

Le mode verbal est indiqué selon la façon dont un locuteur exprime la phrase prononcée. Grevisse décrit les modes verbaux tout simplement : « Les modes se divisent en modes personnels et en modes impersonnels, selon que le verbe varie ou non d'après la personne grammaticale ».¹

Une autre définition morphologique précise le mode selon les morphèmes différents qui sont conjoints au radical du certain verbe.²

La langue française distingue sept modes verbaux qui sont divisées en deux groupes. Le premier groupe sont les modes personnels et le deuxième groupe sont les modes impersonnels. En français les modes verbaux personnels sont ceux qui se conjuguent à toutes les personnes du singulier et du pluriel. L'indicatif, l'impératif, le conditionnel et le subjonctif appartiennent parmi les modes personnels. Le deuxième groupe comporte les modes impersonnels - l'infinitif, le participe (présent et passé) et le gérondif qui ne se conjuguent pas.

1.1 L'indicatif

L'indicatif, c'est un mode qui indique une action dans sa réalité. Il exprime un fait au passé, au présent ou au futur, mais aussi une situation qui est réelle ou un état et ses changements.

L'indicatif a une richesse de temps que n'a aucun autre mode. Il y a huit temps de l'indicatif qui peuvent être classés en deux groupes - les temps simples et les temps composés. Il y a quatre temps composés - le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur. En même temps, il y a quatre temps

¹ Grevisse, M. *Le Bon Usage*. 16^e édition. Bruxelles: De Boeck Supérieur, 2016, p. 1182.

² Wagner, R. et Pinchon, J. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991, p. 319.

simples - le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur simple. En plus, il y a aussi deux temps périphrastiques : le passé récent et le futur proche.

1.1.1 Le présent

On utilise le présent dans les cas suivants :

- L'action qui se déroule au moment où l'on parle :

« En ce moment, je lis un livre. »

- Il exprime l'habitude, la répétition :

« Tous les jours, je me réveille entre sept et huit heures. »

- Une vérité générale, une analyse ou mode d'emploi :

« La Terre tourne autour du Soleil. »

- Il peut exprimer le futur proche :

« Mon bus arrive dans trois minutes. »

- Le passé récent :

« J'arrive à l'instant chez moi. »

- Le présent historique, pour réanimer une action qui se déroule au passé :

« En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique. »

Tous les verbes du présent sont divisés en trois groupes. Le classement de ces verbes dépend de la terminaison du verbe. Ce classement donne un certain modèle, selon lequel tous les verbes du groupe sont conjugués.

Le premier groupe comprend des verbes qui sont terminés à l'infinitif par **-er** (*trouver, chanter, acheter, gagner, ...*). Les terminaisons des personnes au singulier et au pluriel sont **-e; -es; -e; -ons; -ez; -ent**.

Il y a quelques exceptions concernant l'orthographe et la phonétique. Les verbes qui sont terminés à l'infinitif par **-cer** et **-ger** (par exemple le verbe « *placer* »), la lettre *c* se modifie en *ç* avant la voyelle *o* ou *a* (*nous plaçons*). Les verbes comme par exemple « *manger* » acceptent dans ce cas-là *e* muet (*nous mangeons*).

Le deuxième groupe comprends des verbes qui sont terminés à l'infinitif par **-ir** (*finir, choisir, maigrir, réussir, ...*) Les terminaisons des personnes au singulier et au pluriel sont **-is; -is; -it; -iss-ons; -iss-ez; -iss-ent**.

Le troisième groupe comporte les verbes réguliers terminés à l'infinitif par **-re** (par ex. *vendre* avec les terminaisons **-s; -s; -o; -ons; -ez; ent**) et les verbes irréguliers; la conjugaison de ces verbes diffère d'un verbe à l'autre. Outre les terminaisons c'est aussi le radical de certains verbes qui peut être modifié. Un verbe peut avoir même trois radicaux différents comme par exemple le verbe *devoir* - **dois / devons / doivent**.

1.1.2 Les temps du passé

1.1.2.1 Le passé récent

Par rapport aux autres temps du passé, le passé récent est le plus proche du présent alors il s'emploie pour exprimer une action accomplie au passé assez proche.

« *Je viens de terminer peindre ce mur.* »

Il se forme du verbe semi-auxiliaire « *venir* » conjugué au présent de l'indicatif – *je viens, tu viens, il/elle/on vient, nous venons, vous venez, ils/elles viennent* en ajoutant l'infinitif du verbe à sens plein.

1.1.2.2 Le passé composé

Le passé composé appartient parmi les temps composés. Il est employé dans ces cas :

- Une action unique terminée au passé :

« Je suis arrivée par le bus. »

- Une action au passé avec une durée limitée :

« Elle a m'attendu pendant quinze minutes. »

- La répétition d'une action passée :

« J'ai lu ce livre deux fois. Je l'ai souvent rencontré. »

- Il peut exprimer le futur proche :

« Encore trois minutes et nous avons fini le cours. »

Il se forme à l'aide de deux verbes auxiliaires « *avoir* » ou « *être* », conjugués à l'indicatif présent et suivis d'un participe passé du verbe à sens plein.

Les verbes qui se conjuguent avec le verbe auxiliaire « *être* » sont surtout les verbes du mouvement, par ex. : « *aller, arriver, descendre, devenir, entrer, montrer, mourir, naître, partir, rentrer, rester, sortir, tomber, venir* ». Les verbes pronominaux appartiennent aussi dans ce groupe. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. L'accord au genre féminin est exprimé par - **e**, l'accord en nombre par - **s** à la fin du participe passé.

Les verbes qui se conjuguent avec le verbe auxiliaire « *avoir* » sont tous les autres verbes qui n'appartiennent pas dans le premier groupe. Dans ce cas, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct pronominal, placé devant le verbe.

1.1.2.3 L'imparfait

L'imparfait est un temps simple utilisé pour exprimer une action qui se déroule au passé. Il existe plusieurs règles communes pour l'emploi de l'imparfait :

- La durée illimitée d'une action passée/ l'action passée non accomplie :
« Quand j'étais petite j'avais une amie qui s'appelait Joanne. »
- Les circonstances d'une autre action passée, c'est-à-dire une description :
 - a) Etat
« Il pleuvait quand je suis sorti de la maison. »
 - b) Environnement
« L'intérieur de la maison était moderne et propre. »
 - c) Temps de l'arrière-plan (ou de l'action secondaire)
« Je faisais la cuisine lorsque le téléphone a sonné. »
 - d) L'explication
« La sonnette a sonné, c'était le facteur avec un colis. »
 - e) Deux actions qui se déroulent en même temps
« Je lisais un livre et les enfants se jouaient près de moi. »
- Il exprime une habitude, une coutume
« Comme mon professeur disait toujours... »
- Expressions de politesse
« Je voulais vous poser une question. »

L'imparfait se forme régulièrement sur le radical de la première personne du pluriel de l'indicatif présent, on ajoute les terminaisons **-ais; -ais; -ait; -ions; -iez; -aient**. La seule exception est le verbe *être* : son imparfait se forme sur le radical *ét* avec les terminaisons mentionnées ci-dessus.

1.1.2.4 Le passé simple

Le passé simple, c'est un temps particulier, utilisé seulement à l'écrit, on l'appelle aussi *le passé littéraire*. Le passé simple s'emploie dans ces cas :

- Une action unique :

« *La révolution française éclata au début de l'été 1789.* »

- Une action avec une durée limitée :

« *La seconde guerre mondiale dura six ans.* »

- La répétition d'une action :

« *Le roi se retourna plusieurs fois.* »

Les verbes conjugués au passé simple se classent dans trois groupes. Le premier groupe sont les verbes terminés à l'infinitif par **-er**. On ajoute les terminaisons **-ai; -as; -a; -âmes; -âtes; -èrent** au radical. Le deuxième groupe comporte les verbes qui finissent à l'infinitif par **-ir**. On ajoute les terminaisons **-is; -is; -it; -îmes; -îtes; -irent** au radical. Le troisième groupe comporte les verbes irréguliers, ce sont par exemple les verbes « *être, avoir, venir, dormir, faire, conduire* » dont la formation du passé simple est très irrégulière.

1.1.2.5 Le passé antérieur

Le passé antérieur, c'est aussi un temps de l'expression écrite. En général, il s'utilise pour exprimer une autre action au passé simple. Le passé antérieur s'emploie essentiellement dans les propositions subordonnées qui sont souvent introduites par les conjonctions : **quand, lorsque, dès que, aussitôt que, après que, à peine ... que.**

« *Aussitôt qu'il eut fini de manger, il sortit la maison* »

Le passé antérieur se forme à l'aide de deux verbes auxiliaires (*avoir* ou *être*) qui sont conjugués au passé simple et suivis d'un participe passé du verbe à sens plein.

1.1.2.6 Le plus-que-parfait

Le plus-que-parfait est l'un des temps composés du passé qui exprime l'antériorité. Il s'emploie dans les cas suivants :

- L'action qui s'est déroulée avant une autre action :

« J'ai perdu le stylo que ma mère m'avait donné pour mon anniversaire. »

- L'action antérieure qui explique ou accentue l'action suivante :

« Il est tombé malade parce qu'il n'était pas habillé bien. »

- Après les conjonctions **quand, lorsque, après que** il exprime une répétition d'une action antérieure, dans la proposition principale on utilise l'imparfait :

« Quand j'avais vu le chien, je le caressais. »

- Il est aussi utilisé pour exprimer une hypothèse dans le passé ; après la conjonction de condition « *si* » il remplace le conditionnel passé :

« Si vous aviez téléphoné, je serais venu à temps. »

Le plus-que-parfait se forme avec un verbe auxiliaire à l'imparfait et le participe passé du verbe à sens plein. Comme le passé composé, le plus-que-parfait utilise les deux verbes auxiliaires « *être* » ou « *avoir* ».

1.1.3 Les temps du futur

1.1.3.1 Le futur proche

Ce temps appartient parmi les temps périphrastiques. Il est formé par le semi-auxiliaire *aller* au présent de l'indicatif suivi de l'infinitif du verbe à sens plein.

Le futur proche s'utilise souvent à l'oral pour parler des événements immédiats. Il donne de la dynamique à la phrase ; il s'emploie dans ces cas :

- Une action à l'avenir assez proche :

« Prend le parapluie, il va pleuvoir. »

- Une action très certaine ou prévisible à l'avenir lointain :

« Dans deux ans je vais finir mes études. »

1.1.3.2 Le futur simple

Le futur simple est l'un des temps simples. Il s'utilise dans ces cas :

- Une action qui se déroule à l'avenir lointain sans date précise :

« Quand je serai grande je deviendrai un médecin. »

- Une action dont la réalisation est considérée comme certaine :

« Tu seras heureux de cette voiture. »

- Pour exprimer les prévisions :

« Je pense que le bus arrivera à l'heure. »

En général, le futur simple se forme à partir de l'infinitif qui devient le radical auquel on ajoute les terminaisons **-ai; -as; -a; -ons; -ez; -ont**. Cette formation est caractéristique pour les verbes du premier et du deuxième groupe. Les verbes qui sont terminés à l'infinitif par **-re**, le dernier **-e** se supprime pour

pouvoir ajouter les mêmes terminaisons. Quant aux verbes irréguliers, leur radical a une forme complètement différente.

1.1.3.3 Le futur antérieur

Le futur antérieur est un temps composé. Il s'emploie dans ces cas :

- Une action qui se termine avant une autre action au futur simple. En général, il s'emploie dans la proposition subordonnée après les conjonctions **quand, lorsque, dès que, aussitôt que, après que** :

« Quand je serai retournée chez moi, je prendrai le dîner. »

- Une action qui se terminera à un moment certain :

« Dans un an, tu auras terminé ton travail dans une entreprise. »

- Une action probable qui se termine dans le passé :

« Elle sera déjà partie. »

Le futur antérieur se forme à l'aide de deux verbes auxiliaires conjugués au futur simple, suivis de participe passé du verbe à sens plein. Pour l'emploi de deux auxiliaires, la même règle est valable comme pour le passé composé ou le plus-que-parfait.

1.2 L'impératif

L'impératif est un autre mode personnel avec l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif.

C'est un mode d'action puisqu'il s'utilise pour exprimer un ordre, une défense, une prière ou une demande, surtout quand le locuteur souhaite atteindre un résultat d'une certaine action.

« Son emploi est toujours motivé par un mouvement affectif ; il implique un dialogue (réel ou fictif) au cours duquel le locuteur cherche à agir sur quelqu'un ou sur quelque chose »³

L'impératif propose deux temps : l'impératif présent et l'impératif passé qui se réfèrent à l'avenir immédiat ou plus lointain. Souvent, il s'utilise avec le point d'exclamation, tout de même ce n'est pas inéluctable.

1.2.1 L'impératif présent

Il exprime directement:

- Un ordre ou une interdiction

« *Viens-là !* »

- Une prière

« *Apporte-moi la clé, s'il te plait.* »

- Un appel

« *Finissons-nous cette dispute.* »

- Un conseil

« *Restez prudent !* » »

- Un avertissement

« *Ne croissez pas cette ligne.* »

- Un désir

« *Passe bonnes vacances.* »

³ Wagner, R. et Pinchon, J. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991, p. 357.

L'impératif présent est un mode personnel particulier : les verbes ne se conjuguent qu' à certaines personnes : la deuxième personne du singulier et les première et deuxième personne du pluriel. Le pronom personnel sujet n'est pas exprimé. En général, ses trois formes sont identiques avec l'indicatif présent sauf quelques exceptions. Les verbes du premier groupe modifient leur terminaison de **-es** à **-e** à la deuxième personne du singulier, ainsi que le verbe irrégulier « *aller* » - « *tu vas* » - « *va !* ». Mais, avec les pronoms « *en* » et « *y* », cette exception n'est pas appliquée : « *vas-y !* », ainsi qu'avec les verbes du premier groupe « *penses-y !* ». Les verbes « *être, avoir, savoir, vouloir* » proposent les formes différentes mais en principe identiques avec le subjonctif présent, toujours sans pronoms sujets.

1.2.2 L'impératif passé

L'utilisation de l'impératif passé n'est pas tellement fréquent. Il permet d'exprimer l'antériorité d'une action ordonnée. Il s'emploie quand on veut exprimer une action qui sera accomplie avant une action déterminée au futur.⁴

« *Soyez rentrés à six heures.* »

« *Ayez rangé votre chambre avant son arrivée.* »

On observe que, comme les autres temps composés, l'impératif passé se forme à l'aide des verbes auxiliaires « *avoir* », « *être* », dont la forme est identique avec l'impératif présent (le subjonctif présent), ajoutant le participe passé du verbe à sens plein.

1.3 Le conditionnel

En général, le conditionnel est un mode verbal qui exprime l'éventualité, l'hypothèse ou la condition. Ces modalités peuvent être exprimées au présent ou au passé.

⁴ Delatour, R. - Jennepin, D. et al. *Grammaire du Français*. Paris: Hachette, 1991, p. 71.

1.3.1 Le conditionnel présent

Le conditionnel présent s'utilise dans les cas suivants :

- Une action qui n'est pas réelle ou une action qui est hypothétique, un désir ou une possibilité :

« Je voudrais voyager dans l'espace. »

- Pour exprimer une vraisemblance ou un doute dans le présent :

« Il pourrait pleuvoir demain. »

- Il s'utilise pour exprimer la politesse :

« Pourriez-vous me dire quelle heure il est ? »

Sauf les exemples cités, le conditionnel présent s'emploie aussi dans la concordance des temps pour exprimer une action postérieure, dans ce cas-là on l'appelle « le futur dans le passé » :

« Ils ont annoncé qu'ils viendraient à Prague. »

Le conditionnel présent fait partie des phrases complexes avec les propositions de condition. Précisément, il exprime la condition hypothétique réelle dans la proposition principale ; dans la proposition subordonnée, il est remplacé par l'imparfait :

« Si tu voulais, tu pourrais le faire. »

Le conditionnel présent est un temps simple. Il se forme d'un radical du futur simple en ajoutant les terminaisons de l'imparfait : **-ais; -ais; -ait; -ions; -iez; -aient.**

1.3.2 Le conditionnel passé

Le conditionnel passé s'utilise dans les cas suivants pour exprimer :

- Une action non réalisée au passé :

« *Il aurait pu nous dire ça.* »

- La probabilité ou un doute au passé :

« *Quelque chose aurait dû passer ici.* »

- Le regret, souvent avec le verbe *vouloir* :

« *J'aurais voulu voyager davantage.* »

Le conditionnel passé fait aussi partie des phrases complexes exprimant la condition irréaliste ; dans la proposition subordonnée il est remplacé par le plus-que-parfait :

« *Si tu avais voulu, tu aurais pu le faire.* »

Il s'agit d'un temps composé, il se forme avec des verbes auxiliaires « *avoir* » ou « *être* » qui se conjuguent au conditionnel présent, ajoutant le participe passé du verbe à sens plein.

1.4 Le subjonctif

Le subjonctif est le dernier mode verbal personnel qui se conjugue dans toutes les personnes du singulier et du pluriel. C'est un mode particulier, utilisé pour exprimer la volonté, le sentiment, l'émotion, l'irréalité ou le doute. On peut dire qu'il est « *subjectif* », en contraste avec l'indicatif qui est « *réel et objectif* ».

Quant aux temps, le subjonctif comporte le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Les derniers deux temps ne sont utilisés que dans la langue écrite littéraire.

1.4.1 Le subjonctif présent

L'emploi du subjonctif présent est fréquent surtout dans les propositions subordonnées, mais on peut l'observer aussi dans les phrases simples, dans les propositions indépendantes.⁵ Il fonctionne avec la particule « *que* » exprimant :

- Un ordre, une interdiction, un appel ou un désir :

« *Qu'on nous suive !* »

« *Que les enfants aillent se promener !* »

- Une exclamation émotive, une indignation ou un étonnement :

« *Moi que je fasse tout cela ce soir !* »

- Avec certains verbes, la particule « *que* » peut être omise. Ce sont par exemple les verbes « *vivre, passer, être, sauver, faire* » etc., employés dans les expressions figées :

« *Vive la France !* »

« *Passe pour cette fois.* »

« *Entre nous soit dit.* »

« *Sauve qui peut !* »

« *Grand bien vous fasse !* »

Le subjonctif présent est beaucoup plus fréquent dans les propositions subordonnées. Il est utilisé soit après les verbes qui expriment la volonté (*Il est nécessaire que, je souhaite que, je veux que*), le sentiment (*Je suis heureux que, j'ai peur que*) ou le doute (*Je doute que, je ne crois pas que*). Son emploi est obligatoire après certaines conjonctions : « *avant que* », « *pour que* », « *afin que* », « *bien que* », « *quoique* », « *à moins que* », « *sans que* », « *à condition que* », « *pourvu que* », etc. Dans les phrases complexes, le subjonctif fonctionne dans les propositions

⁵ Hendrich, J. - Radina, O. - Tláskal, J. *Francouzská mluvnice*. Plzeň : Fraus, 2001, p. 428.

subordonnées pour exprimer plusieurs nuances circonstancielles (voir les conjonctions ci-dessus).

« Je vous le dis pour que vous le sachiez. »

« Je sortirai bien qu'il fasse froid. »

« Je souhaitais que tu restes plus longtemps hier. »

Il est évident que dans les phrases complexes, le verbe de la proposition principale peut être au présent, au futur ou au passé. Le subjonctif implique soit la simultanéité (voir trois exemples ci-dessus), soit la postériorité comme dans cette citation :

« Je souhaite qu'il pleuve demain. »

La formation du subjonctif présent est régulière avec certaines exceptions. Il se forme à partir de la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif, ajoutant les terminaisons **-e; -es; -e; -ions; -iez; -ent**. Cependant, cette règle ne fonctionne pas pour tous les verbes. Certains verbes changent de base ou de radical, ce sont par exemple : « *devoir* » : *que je doive* ; « *avoir* » : *que j'aie*; « *être* » : *que je sois*; « *faire* » : *que je fasse*; « *pouvoir* » : *que je puisse*; « *savoir* » : *que je sache*.

1.4.2 Le subjonctif passé

Le subjonctif passé est un temps composé, utilisé isolément pour exprimer :

- Une exclamation émotive, une indignation ou un étonnement :

« Moi que j'aie fait ça ?! »

- Dans les propositions subordonnées il indique l'antériorité d'une action par rapport à l'action de la proposition principale :

« Je doute qu'elle ait nettoyé sa chambre hier. »

- Il peut exprimer aussi une action qui devra être terminée avant un moment précis :

« Il faut que nous soyons partis avant sept heures. »

Le subjonctif passé est formé à partir des verbes auxiliaires « *avoir* » ou « *être* » conjugués au présent du subjonctif auxquels on ajoute le participe passé du verbe à sens plein.

Après la présentation grammaticale des modes et temps verbaux personnels en français, on va vérifier leur valeur et emploi dans les textes touristiques étudiés.

2 L'analyse des modes verbaux personnels dans les textes touristiques

Le tourisme est un vaste secteur qui est lié avec beaucoup d'autres domaines, pour cette raison il existe un nombre énorme de brochures, de dépliants ou prospectus qui permettent d'avoir des informations sur le lieu du séjour. Ce matériel fait partie des activités de marketing, il est publié pour soutenir la propagation d'un endroit ou d'un évènement attrayant. Les brochures touristiques comportent les différents types de tourisme, les types qui sont, surtout en France, très diversifiés. Moi, j'ai travaillé avec le matériel qui peut être divisé en six grands groupes selon les domaines touristiques.

Le classement des documents authentiques étudiés :

- a) Ville
- b) Châteaux
- c) Église
- d) Restaurants, hôtels, hébergements
- e) Expositions, musées
- f) Nature, parcs nationaux

En rédigeant mon mémoire de licence j'avais à disposition une centaine de brochures touristiques. C'était la base de mon corpus personnel des dépouillements. J'ai repéré une centaine d'exemples qui documentaient l'emploi des modes verbaux personnels. Dans chacun de ces groupes j'ai trouvé un mode verbal plus fréquent que les autres ce que je veux présenter dans les paragraphes suivants.

2.1 L'indicatif

L'indicatif est le mode le plus utilisé dans les textes touristiques. Il informe les touristes ou les intéressés sur les évènements ou les faits du passé, du présent ou du futur. On peut dire qu'il est « *omniprésent* » dans les dépliants et brochures apportant des informations fondamentales et pratiques pour venir visiter une ville,

un musée, une exposition, un château, une église, une abbaye, un parc national, une région etc.

Dans ma recherche, j'ai suivi dix temps de l'indicatif : le présent, le passé récent, le passé composé, l'imparfait, le passé simple, le passé antérieur, le plus-que-parfait, le futur proche, le futur simple et le futur antérieur.

2.1.1 Le présent

Le rôle de dépliants et de brochures touristiques est d'informer les intéressés, de présenter les données précises, d'attirer l'attention sur l'endroit, la date, l'heure, les billets, etc. Pour cette raison le présent de l'indicatif est le temps le plus employé dans les documents authentiques.

C'est le temps qui exprime la vérité générale, l'état, les faits importants :

« Les jardins à la française **sont** accessibles avec le billet d'entrée du château. »⁶

« La navigation sur la Loire **est** très ancienne. »⁷

« Ces billets vous **donnent** accès à l'ensemble du Domaine sur 1 ou 2 jours. »⁸

« Aux beaux jours, la cour du musée vous **offre** un espace de détente et de restauration légère dans un cadre paisible, loin du tumulte parisien. »⁹

Le présent est aussi souvent employé pour exprimer une action qui se déroule dans le même moment où l'on parle. Il donne une information sur les événements ou sur une offre actuelle dépendant de la saison :

« Il **accueille** aujourd'hui plus de 450.000 visiteurs par an. »¹⁰

⁶ Chambord; guide, Chambord – France, 2019.

⁷ Focus Jeanne d'Arc Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

⁸ Château de Versailles ; dépliant, sans datation.

⁹ Du Douanier Rousseau à Séraphine ; dépliant, Culturespaces, 2019.

¹⁰ Château de Cheverny ; brochures, Glam'Night, sans datation.

« 2000 chandelles **éclairent** de leur lumière vacillante château et jardin, pour un moment hors du temps. »¹¹

« Elle **propose** aussi une sélection d'articles de décoration et de papeterie tendance et design. »¹²

« Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, l'équipage vous **accueille** pour une croisière de 2h au coeur de Paris »¹³

« Et pour une visite en famille, nous **proposons** un visioguide spécial enfant, des visites ludiques ou la location de costumes pendant les vacances. »¹⁴

Il s'utilise en tant que le présent historique pour réanimer une action qui se déroule au passé. Cet emploi est très fréquent surtout dans les brochures qui proposent des renseignements sur les églises, les châteaux et les villes. On peut y trouver beaucoup de textes avec une brève histoire de ces endroits pour offrir aux visiteurs des connaissances générales :

« Jeanne d'Arc **naît** en 1412 à Domremy, village dépendant du comté de Bar (actuelle Lorraine), alors situé sur la frontière du Saint-Empire romain germanique. »¹⁵

« En 2019, la ville de Vannes **se met** aux couleurs de la Fête de la Bretagne. »¹⁶

Un autre emploi fréquent comporte l'expression de la répétition ou de l'habitude. Il s'agit de textes qui informent sur un évènement, une exposition ou une fête qui se répète chaque mois, chaque saison ou chaque année :

« Depuis 2003, tous les deux ans, Orléans **rend** hommage à son fleuve, en organisant le plus grand rassemblement européen de la marine fluviale. »¹⁷

¹¹ Château de Vaux-le-Vicomte ; dépliant, sans datation.

¹² Du Douanier Rousseau à Séraphine ; dépliant, Culturespaces, 2019.

¹³ Dîners croisières ; dépliant, Capitaine Fracasse, sans datation.

¹⁴ Château de Fontainebleau ; dépliant, sans datation.

¹⁵ Focus Jeanne d'Arc Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

¹⁶ Fête de la Bretagne ; brochure, Région Bretagne, sans datation.

¹⁷ Festival de Loire d'Orléans ; brochure, Mairie d'Orléans, 2019.

« Les collections permanentes de ces musées et monuments **sont** gratuites pour tout le 1er dimanche du mois (selon les sites : soit toute l'année soit pendant une partie de l'année ; musée du Louvre : 1er du mois en nocturne). »¹⁸

2.1.2 Les temps du passé

2.1.2.1 Le passé récent

Le passé récent appartient parmi les temps périphrastiques (*venir de + infinitif*) exprimant une action récente qui se passe juste avant le moment où l'on parle. Il est surtout employé à l'oral, mais aussi à l'écrit. Ce temps n'a pas été repéré dans les textes étudiés.

2.1.2.2 Le passé composé

Après l'imparfait c'est le passé composé qui se trouve souvent dans les textes authentiques du tourisme. On peut l'observer notamment dans les mêmes types de brochures touristiques comme l'imparfait, c'est-à-dire dans les brochures consacrées à l'histoire. Évidemment, le passé composé se trouve aussi dans les autres types de textes différents qui donnent des informations sur les musées, expositions, fêtes de l'année etc. Dans un certain sens, le passé composé et l'imparfait s'accompagnent l'un l'autre, mais le passé composé s'utilise plutôt pour exprimer une action unique, achevée au passé :

« Sans oublier qu'Orléans **a été** l'un des principaux foyers de la Réforme protestante, notamment avec Jean Calvin théologien français, dont on peut voir la statue place Saint-Pierre Empon. »¹⁹

« **Avez-vous déjà visité** un édifice beau comme un palais de fées et grand comme un palais de rois ? »²⁰

¹⁸ Paris : Le city guide, guide, Office de Tourisme, 2019.

¹⁹ STUD Magazine ; ONE MORE MAG, N°142 Mai, 2019.

²⁰ Chambord; guide, Chambord – France, 2019.

« La possibilité de franchir le fleuve **a conduit** l'homme à s'installer dès la plus haute Antiquité en ces lieux. »²¹

« Née du talent célèbre metteur en scène Franco Dragone, Paris Merveilles **a su** conserver les codes du cabaret, les plumes et les paillettes, tout en s'ancrant résolument dans la modernité. »²²

Le passé composé exprime souvent la durée limitée quand l'action est datée ou quand il y a une expression temporelle :

« L'Exposition Tintin **a dépassé** le million de visiteurs depuis son ouverture en 2001. »²³

« Il **est** tout de même **resté** dix-huit ans au pouvoir, entre deux révolutions, celle de 1930 et celle de 1848. »²⁴

« Pour la première fois, le château de Versailles **a commandé** à ces artistes des images inédites qui concentrent et épurent leur réflexion sur ce lieu insaisissable. »²⁵

« Abandonnée durant un siècle avec la fin du trafic fluvial, la Loire **a été** redécouverte récemment comme lieu de loisir. »²⁶

Enfin, il s'utilise dans les documents authentiques s'il s'agit d'une action passée dont la répétition est exprimée approximativement :

« Il n'**a pas dû** y dormir plus d'une quinzaine de fois. »²⁷

« Pour la septième édition, le CRIJ **a rassemblé**, à nouveau, toutes les infos et tous les contacts dont vous aurez besoin pour vivre sereinement vos études dans l'une des 7 villes universitaires de notre région. »²⁸

²¹ Focus Les Bordes de Loire à Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

²² LIDO de Paris ; dépliant, Photo Filmage Paris, sans datation.

²³ Château de Cheverny ; brochures, Glam'Night, sans datation.

²⁴ Le Grand Trianon- En s'amusant ; brochure, Paris Mêmes, sans datation.

²⁵ Versailles Visible ; dépliant, sans datation.

²⁶ Focus Les Bordes de Loire à Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

²⁷ Le Grand Trianon- En s'amusant ; brochure, Paris Mêmes, sans datation.

²⁸ Être étudiant ; brochure, CRIJ Centre-Val de Loire, 2019.

2.1.2.3 L'imparfait

L'imparfait est un temps qui se trouve fréquemment dans les textes touristiques. En général, on peut l'observer dans les textes qui décrivent l'histoire ou qui donnent des informations se référant au passé. Il s'agit des articles qui décrivent l'histoire d'une église, d'un château, d'une ville, etc. L'imparfait est le temps de verbes de la description et des circonstances :

« En 1792, cette place **était** pourvue d'une guillotine qui a fait des milliers de victimes. »²⁹

« Au Xe siècle, les bénédictins vinrent s'installer à l'abbaye, tandis qu'un village se **développait** en contre-bas. »³⁰

« Son fantôme s'échappe alors de son corps et refuse de quitter l'amour de sa vie lorsqu'il comprend que son décès **n'était** peut-être pas accidentel et que Molly est en danger. »³¹

« Pendant la révolution française ; Cheverny **appartenait** à Jean Nicolas Dufort de Cheverny, introducteur des Ambassadeurs. »³²

Dans les textes qui contiennent des informations descriptives et de brèves histoires sur les voyages, l'imparfait exprime des actions passées non accomplies dont la durée est illimitée :

« Ils **étaient** destinés à refouler du côté de la ville, au nord, l'eau de la Loire ; ceci **permettait** la navigabilité du fleuve en tout saison et **facilitait** l'accès aux quais. »³³

« C'est dire si, à cette époque, en matière de swing, les échanges entre Paris et New York **allaient** bon train. »³⁴

« Les tours, d'où la vue sur Paris **était** remarquable, ne sont donc plus accessibles aux visiteurs. »³⁵

²⁹ Plan de Parcours- Bateaux Mouches ; dépliant, Bateaux-Mouches, sans datation.

³⁰ Abbaye du Mont-Saint-Michel ; dépliant, Centre des monuments nationaux, 2019.

³¹ Greater Paris – Automne 2019 ; brochures, FBS, 2019.

³² Château de Cheverny ; brochures, Edition Valoire-Estel, 2016.

³³ Focus Les Bordes de Loire à Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

³⁴ Jazz sur Seine 2019 ; brochure, Paris Jazz Club, 2019.

« Louis XIV **voulait** un lieu grandiose pour incarner le pouvoir absolu au coeur de Paris. »³⁶

« Pour plonger, comme si vous y **étiez**, dans celle du Fantôme de l'Opéra, du crocodile des égouts de Paris ou encore du barbier sanguinaire... rendez-vous au Manoir de Paris ! »³⁷

Ensuite, l'imparfait s'emploie pour exprimer une habitude ou une coutume ; on observe souvent cette utilisation dans les textes touristiques qui décrivent le mode de vie mené dans le passé :

« La chambre des naissances **permettait** aux mères de présenter leur nouveau-né. »³⁸

« Le baldaquin et les tapisseries **servaient** à conserver la chaleur. »³⁹

« Habituellement, l'artiste **était payé** par l'éditeur avant même que le volume ne paraisse, mais Matisse préférait souvent la rémunération de son travail en exemplaires de l'édition. »⁴⁰

2.1.2.4 Le passé simple

Le passé simple est relativement fréquent dans les brochures touristiques. Puisqu'il s'agit d'un temps qui ne s'emploie que dans la forme écrite, il remplace souvent le passé composé lorsqu'on raconte des événements historiques, uniques et achevés :

« L'architecte Jacques Bougier (dit Boyer) qui **travailla** également à Blois et à Chambord, utilisa pour édifier le château la pierre de Bourré. »⁴¹

« Il **créa** un type de bateau nouveau et original fait de verre et de lumière. »⁴²

« En 1836, le roi Louis Philippe **fit** installer l'obélisque offert par l'Égypte. »⁴³

³⁵ Paris : Le city guide, guide, Office de Tourisme, 2019.

³⁶ Paris : Le city guide, guide, Office de Tourisme, 2019.

³⁷ Paris : Le city guide, guide, Office de Tourisme, 2019.

³⁸ Château de Cheverny ; brochures, Edition Valoire-Estel, 2016.

³⁹ Château de Cheverny ; brochures, Edition Valoire-Estel, 2016.

⁴⁰ Musée des Beaux-arts Bordeaux – Janvier Juin 2019 ; brochure, Maire de Bordeaux, sans datation.

⁴¹ Château de Cheverny ; brochures, Edition Valoire-Estel, 2016.

⁴² Plan de Parcours- Bateaux Mouches ; dépliant, Bateaux-Mouches, sans datation.

Comme le passé composé, le passé simple exprime souvent la durée limitée quand l'action est datée ; on peut souvent repérer la voix passive :

« **Ce fut** dès le 13^e siècle une forteresse, puis la résidence des rois de France. »⁴⁴

« *Château Gaillard, demeure royale privée des 3 rois de la Renaissance, Charles VIII, Luis XII et François Ier, fut offert* par ce dernier en 1515 à « son cher et bien aimé Pacello » en échange d'un bouquet de fleurs d'oranger annuel en remerciement de ses innovations dans l'art de jardins de la Vallée de la Loire. »⁴⁵

« *L'Hôtel de Ville de style néo-renaissance fut reconstruit* au 19^e siècle après avoir été incendié lors de la Commune en 1871. »⁴⁶

Les grammaires de référence affirment que le passé simple est un temps utilisé surtout dans les textes littéraires. On peut le confirmer : les documents authentiques étudiés, même s'ils n'appartiennent pas à la littérature, sont pleins de phrases au passé simple, surtout ceux qui comportent de brèves histoires des châteaux, des monuments ou des personnages historiques.

2.1.2.5 Le passé antérieur

Le passé antérieur indique l'antériorité immédiate par rapport au passé simple, il est aussi réservé à la langue écrite. Ce temps n'a pas été repéré dans les textes étudiés.

2.1.2.6 Le plus-que-parfait

Le plus-que-parfait est le temps le moins utilisé parmi les temps du passé dans les textes touristiques, son emploi est vraiment rare. J' ai repéré seulement

⁴³ Plan de Parcours- Bateaux Mouches ; dépliant, Bateaux-Mouches, sans datation.

⁴⁴ Plan de Parcours- Bateaux Mouches ; dépliant, Bateaux-Mouches, sans datation.

⁴⁵ Château Gaillard ; brochure, lagrafinerrie.com, 2019.

⁴⁶ Plan de Parcours- Bateaux Mouches ; dépliant, Bateaux-Mouches, sans datation.

deux exemples du plus-que-parfait dans les textes qui donnent des renseignements historiques. Il exprime l'antériorité par rapport à une autre action au passé :

« Dans ce salon des Glaces, dont Louis XIV **avait fait** sa salle du Conseil, le décor date du Roi du Soleil mais la plupart des meubles, vendus à la Révolution, ont été réalisés pour l'Empereur. »⁴⁷

« Ce dernier **avait bénéficié**, en son temps, de l'appui de la Reine Marie de Médicis qui l'envoya parfaire son talent en Italie. »⁴⁸

2.1.3 Les temps du futur

2.1.3.1 Le futur proche

En général, le futur proche fonctionne plus souvent dans la langue orale que dans la langue écrite. Pour cette raison, il se trouve rarement dans les textes touristiques. Dans la majorité de cas il est remplacé par le futur simple.

La deuxième raison pour laquelle ce temps n'est pas souvent utilisé dans les brochures touristiques, c'est que la présentation des actions dans l'avenir proche est plutôt rare, puisque la plupart des événements présentés dans les brochures sont prévus dans l'avenir lointain. Tout de même, j'ai trouvé un seul exemple repéré dans une description du film :

« Au fil des jours, Mo **va réaliser** tout ce qui se cache derrière cet apprentissage. »⁴⁹

2.1.3.2 Le futur simple

Le futur simple est très fréquent dans les textes authentiques touristiques, c'est l'un des temps les plus utilisés. Sa fonction est de faire savoir aux intéressés ce qu'ils peuvent attendre, ce qui est préparé pour eux ou ce que l'endroit peut leur

⁴⁷ Le Grande Trianon - En s'amusant ; brochure, Paris Mêmes, sans datation.

⁴⁸ Château de Cheverny ; brochures, Edition Valoire-Estel, 2016.

⁴⁹ Rennes au Pluriel, dépliant, Rennes Ville et Métropole, sans datation.

offrir. Dans les brochures touristiques le futur simple indique souvent une action dans l'avenir lointain sans date précise :

« *Les plus attentifs et observateurs **pourront** repartir avec un petit souvenir.* »⁵⁰

« *À quelques minutes à pied de notre hôtel vous **pourrez** vous détendre dans le jardin du Luxembourg, visiter la cathédrale Notre-Dame de Paris, découvrir l'Université de la Sorbonne, le Panthéon, ou encore vous promener le long de la Seine.* »⁵¹

« *Avec votre guide, vous **porterez** un regard approfondi sur l'histoire et l'architecture du château de François Ier et accéderez à des espaces fermés à la visite libre (pièces d'entre-sols, escaliers de service, combles, tour-lanterne.* »⁵²

Mais il y a d'autres informations avec la date précise. :

« *La 9eme édition du Festival de Loire **aura** lieu du 18 au 22 septembre 2019.* »⁵³

« *Des juin 2019, vous **pourrez** découvrir à la Prévalaye les premiers aménagements de la Voie des Rivages : [...]* »⁵⁴

S'il s'agit des évènements actuels dans l'avenir proche, c'est aussi le futur simple qui est employé au lieu du futur proche qui est plus fréquemment utilisé à l'oral.

Le futur simple s'emploie souvent dans les brochures touristiques pour assurer les clients qu'ils seront contents de certaines attractions ou produits :

« *Ce magnifique château vous **étonnera** par la richesse de son mobilier et de sa décoration.* »⁵⁵

« *Chaque soir, le plus prestigieux des cabarets vous offre un diner raffiné suivi d'un show exceptionnel, qui vous **laissera** des étoiles plein les yeux.* »⁵⁶

⁵⁰ Chambord; guide, Chambord – France, 2019.

⁵¹ Trianon Rive Gauche ; dépliant, sans datation.

⁵² Chambord; guide, Chambord – France, 2019.

⁵³ Festival de Loire d'Orléans ; brochure, Mairie d'Orléans, 2019.

⁵⁴ Année de la Vilaine ; dépliant, sans datation.

⁵⁵ Château de Cheverny ; brochures, Glam'Night, sans datation.

« Découvrez la capitale et ses monuments tout en dégustant un diner élaboré par notre chef qui **émerveillera** par une alliance de gastronomie française et de découverte de nouvelles saveurs. »⁵⁷

2.1.3.3 Le futur antérieur

Le futur antérieur qui exprime l'antériorité par rapport au futur simple, n'a pas été repéré dans les textes étudiés. On peut constater que l'emploi de ce temps est plutôt rare ; les informations directes sur les événements ne comportent pas l'expression de la postériorité, en plus il s'agit d'une forme littéraire.

2.2 L'impératif

L'impératif est le deuxième mode verbal le plus utilisé dans les textes touristiques. On peut le trouver dans tous les types de brochures informatives : ce sont des textes touristiques qui concernent les informations sur la ville, le château, l'église ou les textes qui concernent des renseignements sur un événement ou une fête. La fonction communicative de l'impératif dans ces textes est de captiver, d'encourager, d'inviter et d'attirer l'attention des touristes ou du groupe cible.

2.2.1 L'impératif présent

Il est évident, que l'impératif présent est fréquemment employé dans les brochures touristiques. L'impératif présent, caractérisé par sa relation au présent ou au futur, exprime un ordre par lequel le texte s'adresse aux clients pour leur donner un conseil, une instruction ou tout simplement une information :

« **Regardez** les n°24 à 28 appréciez l'homogénéité de cet ensemble : façades à deux étages rythmés par l'ordonnement des baies. »⁵⁸

« **Passez** maintenant sous le pont puis **continuez**. »⁵⁹

⁵⁶ LIDO de Paris ; dépliant, Photo Filmage Paris, sans datation.

⁵⁷ Dîners croisières ; dépliant, Capitaine Fracasse, sans datation.

⁵⁸ Focus Les Bordes de Loire à Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

⁵⁹ Focus Les Bordes de Loire à Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

« À quinze minutes à pied du Louvre, **traversez** la Seine et **découvrez** l'appartement, l'atelier et le jardin où le peintre Eugène Delacroix passa les dernières années de sa vie. »⁶⁰

Dans le cas d'un appel, l'impératif présent est utilisé pour encourager les intéressées à participer à un projet :

« **Vivez** une expérience enrichie et apprenez-en davantage sur votre destination. »⁶¹

« **Plongez** au cœur d'une aventure scénarisée dans la rivière souterraine détournée par Le Nôtre et relevez des énigmes avant d'en sortir ! »⁶²

« Au 10 quai Barentin, **découvrez** un des rares exemples d'architecture Art Nouveau à Orléans : formes végétales, volumes dilatés et toit-terrasse. »⁶³

« **Venez** découvrir un spectacle grandiose avec les danseuses du Lindo, les sublimes Bluebell Girls. »⁶⁴

« Amoureux de Paris du monde entier, **venez** passer une soirée inoubliable à la table du Lindo, l'inventeur du diner- spectacle. »⁶⁵

Observant le corpus de citations, on constate que certains verbes à l'impératif se repètent. Ce sont les phrases avec le verbe « découvrir » :

« **Découvrez** la capitale et ses monuments tout en dégustant un diner élaboré par notre chef qui émerveillera par une alliance de gastronomie française et de découverte de nouvelles saveurs. »⁶⁶

« **Découvrez** aussi les coulisses de grands succès du cinéma et de la télévision. »⁶⁷

⁶⁰ Plan du Musée : Louvre ; dépliant, sans datation.

⁶¹ Visitez Paris & la France ; brochure, typy.fr, sans datation.

⁶² Château de Vaux-Le-Vicomte ; dépliant, sans datation.

⁶³ Focus Les Bordes de Loire à Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

⁶⁴ LIDO de Paris ; dépliant, Photo Filmage Paris, sans datation.

⁶⁵ LIDO de Paris ; dépliant, Photo Filmage Paris, sans datation.

⁶⁶ Dîners croisières ; dépliant, Capitaine Fracasse, sans datation.

⁶⁷ Visitez Paris & la France ; brochure, typy.fr, sans datation.

Également on peut y trouver les phrases avec le verbe « *manquer* » à la forme négative :

« ***Ne manquez pas*** le gigantesque jardin de tulipes au mois d'avril : plus de 150 000 bulbes !⁶⁸

« ***Ne manquez pas*** le cabinet d'art graphiques et les appartements privés du duc d'Aumale. »⁶⁹

« Pour être sûr de ***ne manquer aucune*** pièce du puzzle ou pour le reconstituer une fois chez vous, ce guide de visite gratuit est mis à votre disposition. »⁷⁰

Enfin, ce sont les phrases avec le verbe « *hésiter* » à la forme négative :

« ***N'hésitez pas*** à prendre des renseignements auprès de l'Association de défense de la famille et de l'individu victimes de sectes (Adfi) la plus proche géographiquement de l'organisme que vous avez repéré. »⁷¹

« Pour vous aider à comprendre le système français d'enseignement supérieur, trouver une formation et l'établissement qui vous conviennent, ***n'hésitez pas*** à utiliser ces différents guides publiés par l'Onisep. »⁷²

« ***N'hésitez plus*** à en franchir le seuil ! »⁷³

2.2.2 L'impératif passé

Puisque l'impératif passé est rarement utilisé dans les différents niveaux de langue : que ce soit la langue courante, familière, soutenue, à l'oral ou à l'écrit, même dans les documents authentiques étudiés il n'a pas été repéré.

⁶⁸ Château de Cheverny ; brochure, Glam'Night, sans datation.

⁶⁹ Vivez la journée d'un prince au domaine de Chantilly ; dépliant, Domaine de Chantilly, sans datation.

⁷⁰ Plan à 3 ; guide, Lyon BD Festival, sans datation.

⁷¹ Être étudiant ; brochure, CRIJ Centre-Val de Loire, 2019.

⁷² Être étudiant ; brochure, CRIJ Centre-Val de Loire, 2019.

⁷³ Jazz sur Seine 2019 ; brochure, Paris Jazz Club, 2019.

2.3 Le conditionnel

Le conditionnel est un mode verbal qui exprime la possibilité, l'hypothèse ou l'éventualité. Il est plutôt rare dans les documents authentiques étudiés, néanmoins, il est possible de présenter plusieurs exemples de son emploi.

Rédigeant mon corpus personnel, j'ai trouvé seulement neuf exemples du conditionnel (cinq exemples du conditionnel présent, quatre exemples du conditionnel passé); on peut donc constater qu'il figure dans les textes touristiques, mais pas fréquemment.

2.3.1 Le conditionnel présent

Dans les textes étudiés, on peut trouver le conditionnel présent, quand il s'agit d'une information hypothétique :

« *Prophète cosmique du jazz, Sun Ra **aurait** 105 ans aujourd'hui.* »⁷⁴

« *Voilà ce qui **pourrait**, au final, définir l'esprit et le moteur de la Fête de la Bretagne.* »⁷⁵

Il comporte aussi une nuance de doute ou de vraisemblance dans le présent :

« *Menez l'enquête au Château Couhins en présence de spécialiste pour tenter de répondre à ce que **pourrait** être le vin de demain.* »⁷⁶

« *Dans ce chapitre, vous découvrirez des organismes, guides et sites Internet qui pourront vous aider à vous engager dans la formation qui vous **conviendrait** le mieux.* »⁷⁷

⁷⁴ Jazz sur Seine 2019 ; brochure, Paris Jazz Club, 2019.

⁷⁵ Fête de la Bretagne ; brochure, Région Bretagne, sans datation.

⁷⁵ Festival de Loire d'Orléans ; brochure, Mairie d'Orléans, 2019.

⁷⁶ Saison Culturelle- La cité du vin ; brochure, Fondation pour la culture et les civilisations du vin, sans datation.

⁷⁷ Être étudiant ; brochure, CRIJ Centre-Val de Loire, 2019.

Le conditionnel présent exprimant le désir se trouve dans les brochures informatives avec les descriptions de films, spectacles ou concerts :

« Elle **voudrait** une vie normale comme eux, parmi eux. »⁷⁸

2.3.2 Le conditionnel passé

Entre autres cas, le conditionnel passé exprime aussi le doute ou l'incertitude au passé, pour cette raison il se trouve dans les brochures qui concernent une brève histoire de certains endroits historiques ou la description de vie d'un personnage important pour cet endroit. Il s'agit d'une information incertaine ou non confirmée :

« Les premiers orangers **auraient été reportés** d'Espagne à la reine Anne de Bretagne pour ses jardins de Blois. »⁷⁹

« La longue histoire du Mont-Saint-Michel **aurait commencé** en 708, lorsque Aubert évêque d'Avranches, fit élever sur le Mont-Tombe un sanctuaire en l'honneur de l'Archange. »⁸⁰

Ensuite, le conditionnel passé s'emploie quand une action n'a pas été réalisée au passé, dans ce cas-là il exprime un regret. On observe ce temps dans les brochures qui concernent l'histoire :

« A l'ouest, la baie centrale, ouverte sur la mer, **aurait dû** donner accès à une salle capitulaire jamais construite. »⁸¹

« Mais certaines personnes réservent une place et ne se présentent pas le jour de l'évènement, pénalisant ainsi ceux qui **auraient souhaité** y participer. »⁸²

⁷⁸ Titre d'article : Pleins feux sur Emilie Dequenue, sans datation.

⁷⁹ Château de Cheverny ; brochure, Edition Valoire-Estel, 2016.

⁸⁰ Abbaye du Mont-Saint-Michel ; dépliant, Centre des monuments nationaux, 2019.

⁸¹ Abbaye du Mont-Saint-Michel ; dépliant, Centre des monuments nationaux, 2019.

⁸² Saison Culturelle- La cité du vin ; brochure, Fondation pour la culture et les civilisations du vin, sans datation.

2.4 Le subjonctif

Le subjonctif est l'un des modes verbaux qui est aussi peu fréquent dans les textes touristiques. Puisqu'il s'agit du mode dont la valeur est « *subjective* », il s'emploie pour exprimer le sentiment, la volonté, l'irréalité ou le doute. On peut constater que dans les brochures touristiques il n'y a pas beaucoup d'occasions pour pouvoir l'utiliser. Tout de même, on peut observer quelques occurrences du subjonctif dans les types de textes informatifs. Examinant les documents authentiques, j'ai trouvé au total dix exemples, donc sa fréquence est comparable avec le conditionnel.

2.4.1 Le subjonctif présent

Le subjonctif dans les phrases simples où il exprime une exclamation, indignation ou étonnement, n'a pas été repéré.

On peut le trouver dans les phrases complexes où j'ai observé neuf exemples dans les propositions subordonnées circonstancielles de temps, de but et surtout d'opposition, après certaines conjonctions qui exigent l'emploi du subjonctif :

« **Bien avant que** la nation française ne se **crystallise** en tant que telle, des communautés juives habitaient sur son sol et ont été mêlées à chaque étape de la construction de l'État. »⁸³ (expression du temps)

« La Libération de la France ne concerne pas les internés du camp du Jargeau et il faut attendre le 31 décembre 1945, **pour que** les familles **soient** purement et simplement mises à la porte du camp, sans aucune prise en charge, sans logement ni nourriture. »⁸⁴ (expression du but)

⁸³ Les rendez-vous du Cercil ; brochure, sans datation.

⁸⁴ Les rendez-vous du Cercil ; brochure, sans datation.

« **Bien que** le monument **soit** vide, le public peut vivre sur l'HistoPad une visite immersive au cœur de palais, grâce aux reconstruction minutieuses à 360°. »⁸⁵
(expression de l'opposition)

« **Qu'il s'agisse** ou non de votre première recherche de logement, vous pouvez toujours avoir besoin de conseils et d'aide. »⁸⁶ (expression de l'opposition)

Parfois, on peut trouver le subjonctif dans la construction « *que + le verbe être* » exprimant une nuance circonstancielle d'opposition :

« **Que vous soyez** fan de l'artiste ou non ; vous risquez de ressentir ses émotions et de vivre ce qui l'a inspiré alors que vous vous tenez debout ces fameux nénuphars et saules pleureurs. »⁸⁷

« Que ce bref aperçu des activités de la paroisse, **que vous soyez** habitants ou simplement de passage, vous donne envie de mieux connaître ce lieu et ceux qui l'animent. »⁸⁸

« Mais je pense aussi aux nombreux services rendus en référence à l'Évangile qui sont offerts à toutes les personnes désireuses d'en bénéficier **quelle que soit** leur appartenance religieuse. »⁸⁹

Dans d'autres cas, cette construction est modifiée : elle est développée par l'emploi de deux verbes au subjonctif présent avec « *que* », comportant deux possibilités, deux variantes. Elle est employée pour souligner le message, pour inciter les clients :

« Une métropole offrant aux visiteurs une expérience toujours nouvelle, **qu'ils la découvrent** pour la première fois ou **qu'ils en soient** déjà de finis connaisseurs. »⁹⁰

⁸⁵ Greater Paris – Automne 2019 ; brochure, FBS, 2019.

⁸⁶ Être étudiant ; brochure, CRIJ Centre-Val de Loire, 2019.

⁸⁷ Visitez Paris & la France ; brochure, Type.fr, sans datation.

⁸⁸ Église catholique : de La Madeleine diocèse de Paris ; brochure, La Madeleine, 2019.

⁸⁹ Église catholique : de La Madeleine, diocèse de Paris ; brochure, La Madeleine, 2019.

⁹⁰ Paris : Le city guide, guide, Office de Tourisme, 2019.

« Au cœur du Quartier Latin, chaque détail a été pensé pour faire de votre séjour un moment unique, **que vous soyez** en recherche d'authenticité ou **souhaitiez** un accès direct aux monuments incontournables et parcs d'expositions, aéroports et gares. »⁹¹

2.4.2 Le subjonctif passé

On peut constater que le subjonctif passé se trouvent rarement dans les brochures authentiques étudiées. Dans mon corpus de citations je n'en ai trouvé qu'un seul exemple.

En général, le subjonctif est utilisé, entre autres, après certaines constructions impersonnelles (*il semble, il est possible, il est nécessaire*). Le cas particulier représente « *il est probable* » qui, selon la règle grammaticale, n'exige pas l'emploi du subjonctif (*x « il est peu probable, il n'est pas probable »*). Pourtant, on peut l'observer dans la phrase suivante où il est employé pour souligner une incertitude, une information non confirmée :

« *Il est probable **que** Jeanne y **soit passée**, c'était l'église de la paroisse dont dépendant l'hôtel Jacques-Boucher, où elle a été accueillie.* »⁹²

⁹¹ Titre d'article : Trianon : Rive Gauche, sans datation.

⁹² Focus Jeanne d'Arc Orléans ; brochure, Marie d'Orléans, 2016.

Conclusion

Dans mon mémoire de licence j'ai abordé un sujet grammatical, concrètement les modes verbaux personnels en français du tourisme. J'ai analysé leur emploi dans les documents authentiques imprimés concernant ce domaine.

L'objectif de cette recherche est d'évaluer la fréquence de ces modes et de leurs temps dans les documents étudiés et de constater quels modes et temps dominant et quels sont moins fréquents ou absents. Pour ce but-là, j'ai dépouillé un grand nombre de dépliants et brochures (une centaine au total) pour pouvoir créer un corpus d'exemples pertinents sur lesquels j'ai fondé mon analyse.

Ce travail comporte deux parties principales. La première partie est divisée en quatre chapitres dans lesquels je présente quatre modes verbaux personnels – l'indicatif, l'impératif, le conditionnel et le subjonctif. Dans les sous-chapitres je résume chacun des temps de ces modes, je présente leur emploi et leur formation.

La deuxième partie est orientée vers l'analyse pratique des modes verbaux étudiés. Le point de départ était le matériel collecté. En parcourant mon corpus linguistique, j'ai essayé de vérifier la valeur du système grammatical dans les exemples des textes touristiques ; quels modes et temps sont les plus fréquents, et, au contraire, moins fréquents. En même temps, j'ai exemplifié chaque emploi avec des citations authentiques.

Après avoir étudié ces relations, j'en suis alors arrivée à la conclusion que l'indicatif est le mode utilisé le plus souvent dans les textes touristiques qui comportent avant tout des données précises, informations réelles ou renseignements historiques. Pour l'analyse de l'indicatif j'ai choisi une quarantaine d'exemples de mon corpus linguistique.

Le temps le plus fréquent est le présent, les places suivantes sont occupées par les temps du passé, surtout par l'imparfait, le passé composé et le passé simple.

Le passé récent et le passé antérieur n'ont pas été repérés. Le temps qui n'est pas presque utilisé, c'est le plus-que-parfait. En ce qui concerne les temps du futur, en premier lieu c'est le futur simple, par contre, on observe rarement le futur proche tandis que le futur antérieur n'a pas été repéré dans les textes étudiés.

On peut constater que dans les textes touristiques, l'expression de l'antériorité (le plus-que-parfait, le passé antérieur) ou de la postériorité (le futur antérieur) est rare. Ces textes ne comportent pas des relations temporelles d'un récit, d'une narration ou d'un déroulement des actions. Ils présentent avant tout une information réelle sur les endroits attrayants, sur les villes, hôtels, monuments historiques, sur la nature etc.

Les temps périphrastiques sont absents (le passé récent) ou presque absents (le futur proche), étant souvent employés dans le langage courant, à l'expression orale.

Il est évident qu'après l'indicatif c'est l'impératif qui domine dans les textes touristiques. Puisqu'il s'agit d'un mode exprimant un conseil ou un appel, il s'adresse personnellement au lecteur et il attire ainsi son attention. Pour l'analyse j'ai choisi à peu près une vingtaine d'exemples de mon corpus.

Par contre, c'est le conditionnel qui apparaît rarement dans les textes touristiques. Il exprime un souhait, une hypothèse ou une condition et ce sont des nuances que le langage touristique n'emploie pas souvent. Au total, je n'ai trouvé que neuf exemples de ce mode verbal.

Quant au subjonctif, il faut dire qu'après le conditionnel, il est aussi très rare dans les textes authentiques. Dans une centaine de brochures et dépliants touristiques que j'avais à ma disposition, je n'ai trouvé qu'une dizaine d'exemples du subjonctif employé surtout dans les propositions circonstancielles après les conjonctions qui sont obligatoirement liées avec ce mode. Les cas dans lesquels il

exprime une volonté, un doute, des émotions ou des sentiments n'ont pas été repérés dans les textes étudiés.

Après avoir analysé mon corpus linguistique, je peux dire que cette recherche a appuyé et confirmé mon hypothèse préalable : l'indicatif en tant que le mode du réel est le plus fréquent. Mais d'autre part, j'ai découvert que le subjonctif n'était pas le mode le moins fréquent, il tient une position proche du conditionnel, on peut dire qu'il se place au même niveau que le conditionnel.

Les résultats de ma recherche (avec les chiffres exacts de mon observation de modes verbaux personnels dans les documents authentiques) sont illustrés par les diagrammes circulaires que j'ai inclus en annexes.

Le premier diagramme fournit des données générales concernant les modes verbaux personnels. J'avais à ma disposition exactement quatre-vingt-quatorze exemples dépouillés des documents authentiques. Comme j'ai déjà mentionné, l'indicatif est le mode le plus employé dans les textes touristiques : il comporte cinquante-neuf pour cent (cinquante-cinq exemples). En deuxième place se classe l'impératif avec vingt-et-un pour cent (vingt exemples). Ensuite c'est le conditionnel et le subjonctif, chacun avec presque le même nombre de citations. Néanmoins, le subjonctif obtient onze pour cent (dix exemples, tous présentés dans le texte du mémoire) et le conditionnel approximativement neuf pour cent (neuf exemples, tous présentés dans le texte du mémoire).

Le deuxième diagramme illustre l'emploi de certains temps de l'indicatif. J'avais à ma disposition exactement cinquante-cinq exemples de mon corpus. La plus grande partie appartient au présent qui comporte vingt-sept pour cent avec quinze exemples. La seconde place obtient l'imparfait - vingt pour cent avec onze exemples de citations. Le passé composé représente dix-huit pour cent avec dix exemples, le passé simple quinze pour cent avec huit exemples de citations. Ce qui est intéressant, c'est que le plus-que-parfait, parmi les temps du passé, ne comporte que trois pour cent avec deux exemples. Pour les temps du futur, quinze

pour cent représente le futur simple avec huit exemples. La future proche comporte deux pour cent avec une seule citation.

Le troisième diagramme montre l'emploi des autres modes verbaux personnels. Ils ne sont pas tellement nombreux que l'indicatif. L'impératif, le conditionnel, le subjonctif et leurs six temps verbaux donnent un ensemble de trente-six exemples dans mon choix. La plus grande partie appartient évidemment à l'impératif présent qui comporte quarante-sept pour cent avec dix-sept exemples (par contre, l'impératif passé n'a pas été repéré dans les textes étudiés). Le conditionnel présent représente quatorze pour cent avec cinq exemples et le conditionnel passé onze pour cent avec quatre exemples. Le subjonctif présent comporte vingt-cinq pour cent avec neuf exemples, le subjonctif passé trois pour cent avec un seul exemple dans mon corpus.

Ayant analysé les résultats obtenus, je peux dire que la réalisation de ce mémoire était enrichissante pour moi en plusieurs points. Ce n'était pas seulement le système des modes verbaux personnels, c'était aussi le vocabulaire, le lexique du tourisme et les thèmes des textes étudiés.

Bibliographie

CALMY Anne-Marie *Le Français du tourisme*. Paris: Hachette, 2004.

DELATOUR, Y. - JENNEPIN, D. et al. *Grammaire du Français*. Paris: Hachette, 1991.

DUBRULE, P. *Tourisme en France: les enjeux pour 2020*. Paris: Le Cherche midi, 2005.

GREVISSE, M. *Le Bon Usage*. 16^e édition. Bruxelles: De Boeck Supérieur, 2016.

HENDRICH, J. - RADINA, O. - TLÁSKAL, J. *Francouzská mluvnice*. Plzeň: Fraus, 2001.

LE GOFFIC, P. *Grammaire de la Phrase française*. Paris: Hachette, 1993.

MOREL, M.-A. *La Concession en français*. Paris: OPHRYS, 1996.

POISSON – QUINTON, S. et al. *Grammaire expliquée du français*. Paris: CLE international, 2007.

REBOUL-TOURE S. et al. *L'Italie en stéréotypes; Analyse de textes touristiques*. Collection: Sémantiques. Paris: L'Harmattan, 2000.

RIEGEL, M. - PELLAT, J.-C. - RIOUL, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF, 2018 (7^e édition).

WAGNER, R. - PINCHON, J. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991.

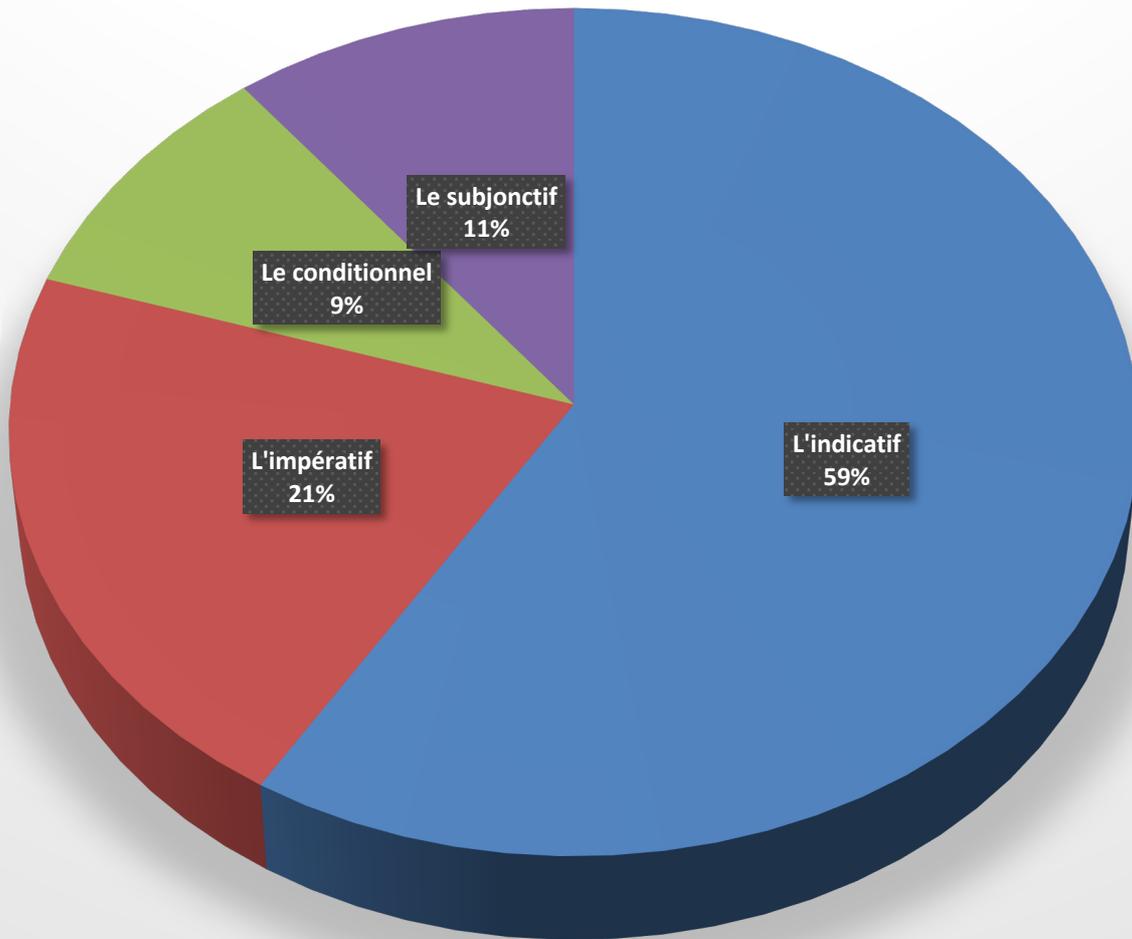
Annexes

Diagramme circulaire No 1 : Les modes verbaux personnels dans les textes touristiques analysés

Diagramme circulaire No 2 : Les temps de l'indicatif dans les textes touristiques analysés

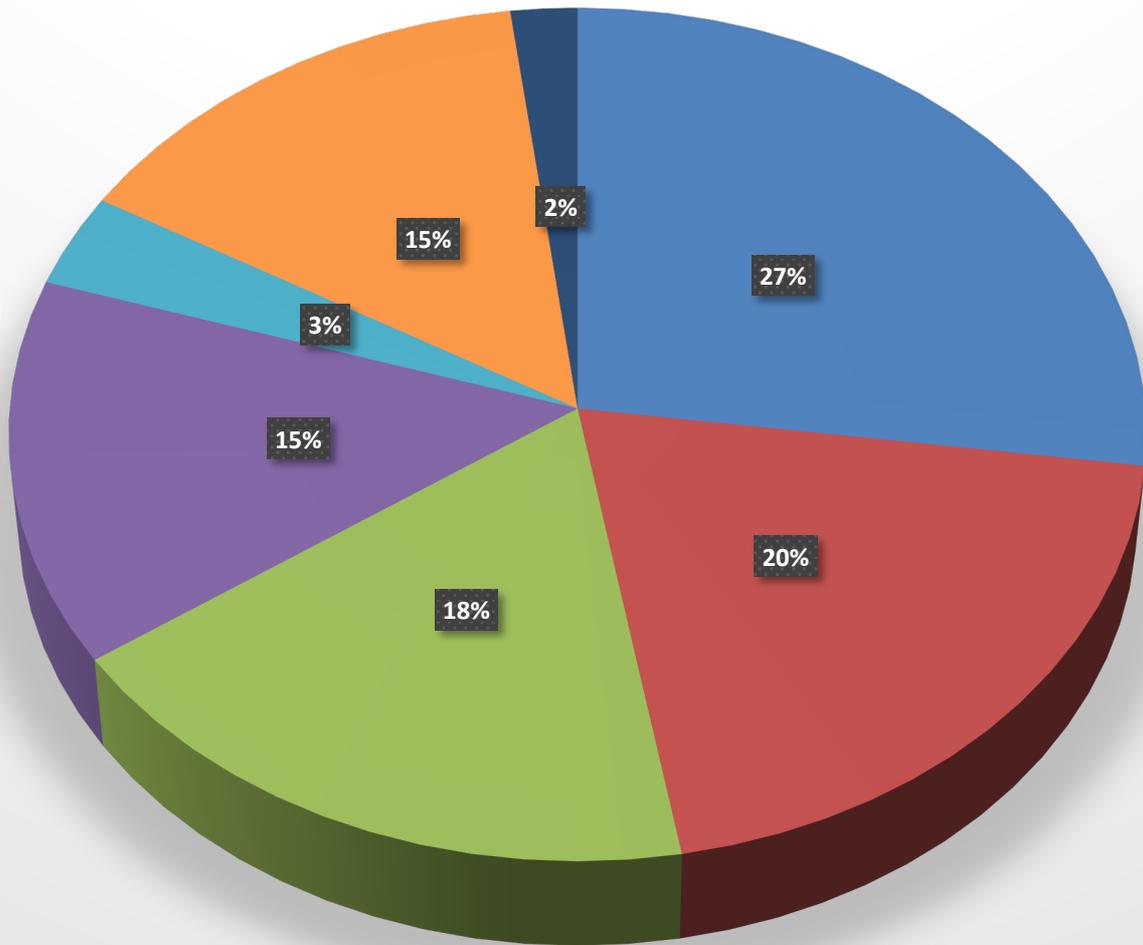
Diagramme circulaire No 3 : Les temps de l'impératif, du conditionnel et du subjonctif dans les textes touristiques analysés

Les modes verbaux personnels



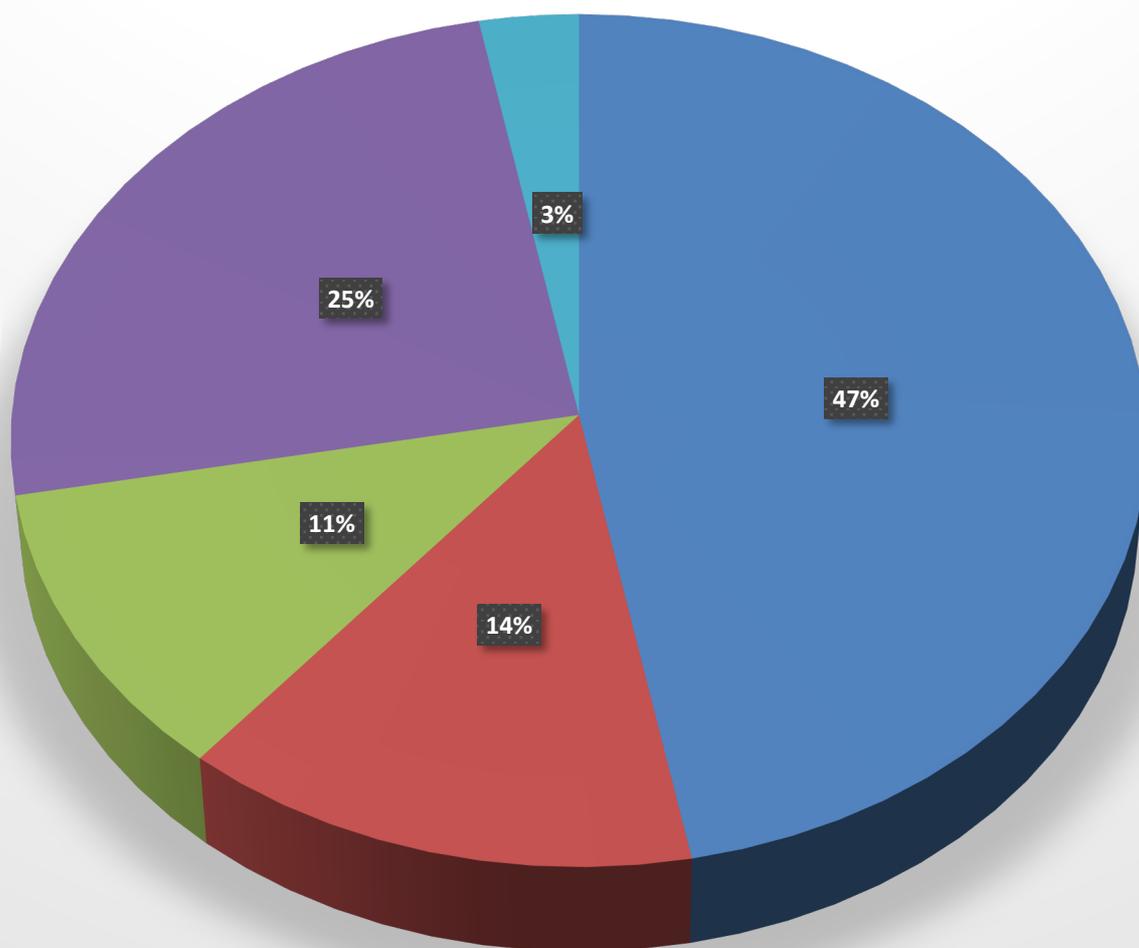
- L'indicatif
- L'impératif
- Le conditionnel
- Le subjonctif

Les Temps de l'indicatif



- Le présent
- L'imparfait
- Le passé composé
- Le passé simple
- Le plus-que-parfait
- Le futur simple
- Le futur proche

Les temps de l'impératif, du conditionnel et du subjonctif



- L'impératif présent
- Le conditionnel présent
- Le conditionnel passé
- Le subjonctif présent
- Le subjonctif passé

